



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION

Roche, le 8 mai 2019

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission nommée pour l'étude du préavis no 40/19 relatif à la
réfection de l'appartement au rez-de-chaussée, Maison des Vurziers – Rue
des Salines 15 à Roche

		Séances				Emoluments		Signatures
Rapporteur : M.	Lionel Dormond	6						
Membres :		6						
Mmes	Monica Portner	6						
	Angela Jordan							

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis cité ci-dessus s'est réunie en date du 6 mai 2019 directement à l'adresse de l'appartement concerné pour effectuer un état des lieux. Lors de cette visite était présent M. Rémy Roulet, Municipal, que nous remercions pour les informations fournies.

Une fois la visite effectuée, la commission s'est rendue à la Maison de Commune pour étudier le préavis.

Nous ne reviendrons pas sur les montants devisés, étant donné qu'ils sont détaillés dans le préavis.

Par rapport à l'état des lieux : dans l'une des chambres, les murs et plafond sont recouverts avec du lambris couleur bois. La commission a proposé à M. Roulet de les peindre en blanc afin de donner plus de luminosité à cette pièce. Ceci devrait être fait.

Pour faire suite à notre demande, M. Roulet nous a confirmé qu'un contrôle du système électrique a été effectué par une entreprise agréée et que tout était en ordre.

Concernant la rénovation de la salle de bain, la commission s'est inquiétée de savoir si un relevé avait été effectué concernant l'amiante. M. le Municipal nous a indiqué qu'il allait se renseigner.

Au terme de cette réunion, la commission a approuvé la nécessité d'effectuer ces travaux afin de rendre cet appartement habitable et louable.

Conclusion

au vu de ce qui précède, la commission nommée pour l'étude de cet objet vous demande de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Roche

Vu le préavis no 40/19 de la Municipalité au Conseil communal relatif à la réfection de l'appartement au rez-de-chaussée, Maison des Vurziers

Ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour

- Décide
1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation intérieurs de l'appartement du rez-de-chaussée ;
 2. de lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 23'800.-- (HT) ;
 3. de financer ces travaux par la trésorerie courante ;
 4. d'amortir la valeur des travaux sur une durée de 15 ans, pour la première fois en 2020.

Pour la commission, ont signé

Monica Portner 

Angela Jordan 

Lionel Dormond 